

L'expérience égyptienne comme modèle Dualité du développement durable et de lutte contre la corruption



Dr. Howayda Barakat
Professeur adjoint en Sciences de
la Gestion Internationale, branche
égyptienne de l'Université de Londres

En 2015 l'ONU avait annoncé l'agenda 2030 et ses 17 ODD, il s'agit d'un appel à la transformation vers des types modernes de développement. D'ailleurs les anciens types incluaient l'exploitation excessive des ressources afin de réaliser unilatéralement la croissance économique et le progrès technologique sans tenir compte de la nécessité de protéger l'environnement. Quant aux types modernes désirés, ils sont susceptibles de réaliser un développement environnemental, social et économique équilibré pour toute la population de la planète, ce qui garantit la satisfaction des besoins des générations actuelles et la sauvegarde des droits des futures générations. Le lancement de l'agenda était accompagné d'un appel aux pays membres afin de rédiger des stratégies susceptibles de réaliser les objectifs de développement durable mondial selon des priorités nationales. En conséquence, la terminologie a commencé à apparaître et circuler entre les décideurs en matière de politique et ceux qui s'occupent de la formulation des stratégies et des plans exécutifs dans de nombreux pays.

A la lumière de la publication du rapport d'investissement mondial de l'UNCTAD (organisation des Nations unies pour le commerce et le développement) qui prévoit la nécessité de mobiliser plus ou moins 4.5 trillions de dollars par an afin de réaliser l'agenda 2030, et estime le gap du financement nécessaire à la réalisation des ODD dans les pays en développement entre 2.5 et 3 trillions de dollars par an, l'ONU a déclaré, devant l'absence des moyens nécessaires à l'investissement dans le développement durable, que les pays en développement reculeraient de plus en plus et qu'il y avait un besoin pressant de reconstruire la coopération internationale et trouver des solutions à travers l'action multilatérale. D'ailleurs, les pays qui ont lancé leur stratégie nationale pour le développement durable étaient certains que la réalisation de l'agenda 2030 exige non seulement la modification des politiques et stratégies mais aussi un développement des systèmes financiers, monétaires, commerciaux et fiscaux outre la prise de décisions importantes dans le domaine d'investissement et la mobilisation des ressources nécessaires au financement de cette transformation.

Certes, il est difficile de réaliser un développement durable et un développement global sans combattre la corruption aux dires du professeur australien d'économie « Wolfgang Casper » qui a précisé que l'expérience de développement au fil d'un demi-siè-

cle avait montré que l'inaptitude de certains pays à réaliser une croissance économique n'était pas due au manque des ressources naturelles ou du capital, mais à leur incapacité de combattre la corruption, au manque d'habilitation des autorités de contrôle et l'échec à appliquer les règles et principes de gouvernance rationnelle ; cela constituait un obstacle face aux investissements nationaux et internationaux comme il entravait l'exploitation maximum des ressources disponibles, et causait le gaspillage des efforts susceptibles de promouvoir les forces productives.

Et d'ajouter que le rapport du Fonds monétaire international publié en 2016 sous le titre de « La corruption : ses coûts et les stratégies la réduisant » ce rapport a stipulé que la corruption entravait la gestion des budgets publics et l'application des politiques monétaires rationnelles comme elle affaiblissait le contrôle financier et donc portait atteinte au développement inclusif.

Madame Christine Lagarde directrice du Fond monétaire international avait déclaré dans le temps que la lutte contre la corruption est une exigence indispensable à la réalisation de la stabilité macro économique étant donné que les coûts économiques directs résultant de la corruption sont connus, mais les coûts indirects sont plus importants et plus graves. De plus, la Banque mondiale estime que la corruption cause des dégâts matériels et économiques énormes car 1 trillion de dollars sont payés par an en tant que dessous de table, et selon l'indicateur d'intégrité mondiale, l'Afrique avait connu des flux financiers illégaux dans la période de 1970 à 2008 équivalents à 1.8 trillion de dollars. Sur ce, l'agenda 2030 a accordé une grande attention à la lutte contre la corruption et mis en exergue le rapport étroit entre la lutte contre la corruption et les communautés pacifiques, justes et globales. L'objectif no 16 nommé « paix, justice et institutions fortes » renfermait des objectifs relatifs à la réduction des pots de vin, le renforcement des institutions, l'accès aux informations non seulement comme des aspirations mais aussi comme des conditions à la réalisation des 16 objectifs restants du développement durable. L'ONU a réclamé que la convention des Nations unies pour la lutte contre la corruption signée par 189 Etats à peu près soit un instrument légalement obligatoire. Ladite convention présente un cadre global et des mécanismes pour prévenir les pratiques corrompues, les dévoiler et poursuivre ses auteurs dans tous les secteurs et tous les groupes communautaires. L'article cinq de cette convention prévoit la nécessité de formuler des stratégies contre la corruption en élaborant des mécanismes efficaces d'exécution aidant à promouvoir la participation et reflétant les principes de la souveraineté du droit, de la gestion pacifique des affaires publiques et des biens publics sans oublier l'intégrité et la transparence.

Face à la succession des crises et chocs inédits auxquels fait face le monde qui n'entravent pas seulement sa marche vers la réalisation des objectifs du développement durable mais aussi causent le recul des réalisations et du progrès, combattre la corruption demeure une priorité et un pas important vers la réalisation du développement global et durable comme l'a décrit le secrétaire des Nations unies Antonio Gueterres dans son allocution à l'occasion de l'ouverture de la neuvième session de la conférence des parties des Nations unies pour la lutte contre la corruption tenue à Charm Al cheikh à la République Arabe d'Egypte en décembre 2021. En fait, le monde est toujours dans un besoin pressant d'appliquer les principes de la transparence et de l'intégrité comme l'a montré Madame Ghada Waly directrice de l'office des Nations unies contre la drogue et le crime au cours de la même conférence, elle avait souligné que cette session tenait une importance exceptionnelle après le déroulement la même année de la première séance ad hoc dans l'histoire de l'assemblée générale sur la lutte contre la corruption, elle a qualifié la séance de « séance historique ». Au cours de ladite séance le président de l'Assemblée générale des Nations unies M. Volcan Bouzkir avait indiqué que la corruption restait un des plus grands défis pour les Etats, les institutions et les communautés ; nous ne pouvons pas faire semblant qu'il n'existait pas de problèmes avant le Covid 19 a-t-il ajouté en concluant que le monde ne se rétablira de la déflation économique actuelle sans conjurer les efforts pour mettre fin à la corruption et que « nous ne pouvons pas permettre à la corruption de continuer et ne le ferons pas ». Finalement, madame Latchiwara Stoweiva soixante dix huitième président du conseil économique et social des Nations unies(ECOSOC) avait souligné mardi 2 mai 2023 que la corruption était derrière le gaspillage d'à peu près 5% du BNP mondial et 25% (l'équivalent de 13 trillions de dollars) des dépenses publiques mondiales et que combattre la corruption pourrait financer les objectifs du développement dura-



La Banque mondiale a dévoilé que la corruption engendrait d'énormes pertes tant financières qu'économiques, un trillion de dollars sont payés annuellement comme dessous de table à l'échelle mondiale. Selon l'estimation de l'indicateur mondial d'intégrité, l'Afrique a connu, à elle seule, des flux financiers illégaux dans la période de 1970 à 2008 qui sont équivalents à 1.8 trillion de dollars.

ble avec pas moins de 3trillions de dollars.

Cette déclaration a eu lieu au cours d'une réunion spéciale tenue dans le but d'apporter des solutions applicables pouvant avoir des résultats concrets en matière de lutte contre la corruption sur tous les plans, aussi bien que de promouvoir l'agenda 2030. Et d'ajouter pour Madame Stoweiva que l'on est au cours de la deuxième moitié de l'étape de mise à exécution de l'agenda 2030, ce qui signifie qu'il y a un besoin pressant, plus qu'auparavant, d'accélérer la réalisation de tous les ODD. En fait, le rapport de suivi des Nations Unies pour l'année 2023 souligne que – jusqu'à ce jour – 12%

seulement des ODDsuivent le bon chemin, 50% ont enregistré un progrès soutenu, alors que la réalisation de 30% a régressé. Elle a ajouté également que la corruption présente le plus grand obstacle face à laréalisation du développementdésiré. Elle a conclu que le coût de la corruption dépasse de loin les pertes financières, du fait qu'elle comprometles ressources naturelles, aggrave la pauvreté et l'inégalité, comme elle sape la confiance et la cohésion sociale et menace la stabilitééconomique et politique.

Bien que l'Egypte ait une longue expérience en matière de lutte contre la corruption, étant donné qu'elle est l'un des premiers Etats à ratifier la Convention des Nations Unies contre la corruption, son système de lutte contre la corruption témoigné'une grande évolution depuis 2014. L'article 218 de sa Constitution amendée en 2014 prévoit que : « l'Etat est tenu de lutter contre la corruption. De même, les autorités et appareils compétents de contrôle sont tenus de coordonner leurs efforts de lutte anti-corruption ; de promouvoir les valeurs d'honnêteté et de transparence pour assurer la bonne observation des règles de la fonction publique ; de mettre en place et de suivre la mise en œuvre de la stratégie nationale anti-corruption, en collaboration avec les autres autorités et appareils compétents ». Cela a été suivi par l'appel du président El Sissi, du siège de l'Autorité de contrôle administratif, à l'adoption d'une stratégie nationale anti-corruption à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la corruption le 9 décembre 2014. Par conséquent, a été lancée, comme premièreétape, la stratégie contre la corruption pour la période de 2014 à 2018. Tous les efforts des appareils de l'Etat ont été conjugués pour activer la procédure exécutoire de cette stratégie. La sous-commission nationale de coordination de la prévention et de lutte contre la corruption a assuré le suivi de la mise en œuvre de ladite stratégie, et son secrétariat technique s'est chargé d'observer et de suivre les meilleures pratiques, aussi bien que d'examiner les défis qui se posent. La stratégie comprend trois axes principaux : le premier

porte sur les lois et règlements pertinents ; le deuxième sur l'autonomisation des autorités judiciaires et de contrôle responsables de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie ; et, le troisième sur

le soutien à apporter aux dirigeants politiques pour combattre la corruption sans courtoisie ni distinction aucune. D'ailleurs, l'ONU a salué ces efforts et a inscrit la stratégie nationale parmi les pratiques réussies les plus importantes pour prévenir et combattre la corruption.

Partant de sa conviction que l'élimination de la corruption garantit, à elle seule, la réalisation de son programme ambitieux de développement et lui permet d'honorer ses engagements internationaux, l'Egypte a vu inclure dans la dimension économique de sa stratégie nationale de développement durable - « perspective de l'Egypte 2030 » lancée par le président El Sissi en 2016 – un axe portant sur la transparence et la compétence des institutions de l'Etat. Cet axe tend à ce que l'Egypte dispose d'ici 2030 d'un appareil administratif compétent et efficace qui assure la bonne gestion des ressources de l'Etat ; se caractérise par la transparence, l'honnêteté et la flexibilité ; a à rendre des comptes ; cherche à satisfaire le citoyen et interagit avec lui. Vu le souci de l'Egypte de poursuivre ses efforts pour accuser de plus belles performances en matière de prévention de la corruption, d'honnêteté et de transparence, a été élaborée la deuxième phase de la stratégie de lutte contre la corruption pour la période de 2019 à 2022 – lancée par le président de la République à la fin des activités du Forum africain en 2018 à Charm El Cheikh - après avoir étudiées défis qui se sont manifestés au cours de la première phase afin d'y parer, de même que de nombreuses expériences internationales ayant trait aux moyens de lutter contre la corruption et en identifiées les meilleures à appliquer à la situation en Egypte.

Cette deuxième phase comprend un certain nombre d'axes portant sur l'appareil administratif de l'Etat, aussi bien que sur sa promotion pour le rendre compétent et efficace. Ils ont également pour objectifs de simplifier la procédure administrative, de mécaniser les services publics dans le but de faciliter le processus de vérification et de contrôle interne, de compléter et de rendre disponibles les bases de données en vue d'activer les mécanismes de transparence et d'honnêteté ; aussi bien que de mettre à jour la structure législative à l'appui de la lutte contre la corruption, structure qui embrasse les législationsrégissant le travail des appareils chargés de combattre la corruption pour garantir l'indépendance et la transparence à ce sujet ; soutenir les forces de l'ordre ; et développer les indicateurs nationaux concernant la perception de la corruption, de manière à fournir un feedback solide pour les priorités de la prévention et de la lutte contre la corruption ; faire des

Les efforts de l'Egypte dans la lutte contre la corruption ont contribué à la continuité de la mise à exécution avec succès de l'Agenda du développement durable ce qui lui a permis- selon le rapport 2023 de l'ONU sur le suivi de la mise en œuvre de l'agenda 2030- d'avancer de 6 places parmi 166 Etats en ce qui concerne la réalisation des ODD, de même qu'elle a accusé une augmentation de 1.1 points dans la réalisation des objectifs et son leadership s'est accentué sur le plan mondial pour atteindre

La stratégie égyptienne de lutte contre la corruption s'est reposée sur un nombre de principes ayant à la tête la priorité accordée à l'intérêt public et que prévenir vaut mieux que guérir, que tout le monde est, donc, égal devant la justice, que les rôles des trois pouvoirs de l'Etat sont complémentaires sans oublier l'application des principes de gouvernance à savoir la transparence, l'intégrité, l'efficacité et la responsabilisation.

recherches et des études concernant la gouvernance et la lutte contre la corruption ; et, dynamiser la coopération internationale et régionale afin d'échanger les expériences des personnels travaillant dans le domaine de cette lutte, de façon à garantir qu'ils remplissent, au mieux, leur devoir national.

Partant de la conviction de l'Egypte que seule la volonté des peuples garantit et accélère la concrétisation des plans de développement, la deuxièmeétape de sa stratégie nationale de lutte contre la corruption comporte des programmes de sensibilisation qui s'adressent à toutes les catégories du peuple : particuliers, société civile, secteur privé, médias, étudiants et académiciens pour en activer le rôle substantiel. Or, cette stratégie se fonde sur un certain nombre de principes dont la priorité est accordée à l'intérêt public ; mieux vaut prévenir que guérir, ce qui signifie réduire les chances de corruption ; tout le monde est égal devant la justice ; la complémentarité desrôles des trois pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire ; l'application des principes de la gouvernance, à savoir la transparence, l'honnêteté, la compétence, l'efficacité et les comptes à rendre ; et finalement, la mise en place de mesures flexibles capables de répondre aux changements et aux besoins croissants.

Se fiant aux résultats de « l'indicateur général de perception de la corruption administrative », l'Egypte connaît une baisse continue en matière de corruption administrative qui s'élève entre les années 2016 et 2019 à 17.8, alors que le rapport de l'indicateur de perception de la corruption locale pour l'année 2021 n'a pas eu lieu en raison de la pandémie du Corona virus.Par ailleurs et conformément au rapport annuel de Transparency international pour l'année 2020, l'Egypte a progressé de deux degrés. D'après « l'indicateur de lutte contre la corruption », elle a avancé en 2020 de 55 places par rapport à 2019. En outre, des incidents de corruption ont été successivement détectés et les personnes impliquéesont été tenues responsables. La troisièmeétape de sa stratégie qui vient couvrir la période allant de 2023 jusqu'à 2030 montre, en fait, combien l'Egypte avec sa volonté politique prend au sérieux ce dossier. Etant donné le caractère inextricable des affaires de lutte contre la corruption, les cinq objectifs de la troisième version de la stratégies'entrecroisent et s'entrelacent, voire influencent les uns les autres et sont mis parallèlement en exécution.

Cette stratégie prend l'appareil administratif de l'Etat pour pierre angulaire des efforts de lutte anti-corruption, vu qu'il est responsable du processus exécutif et qu'il interagit quotidiennement et directement avec les citoyens. D'autre part, les législations comptent parmi les instruments d'appui les plus importants, ce qui implique forcément l'élaboration d'une structure législative qui correspond, en même temps, au contexte national, mais aussi aux conventions internationales et régionales pertinentes. Or, la troisième version a établi une feuille de route en quête d'uneexécutionrigoureuse et des résultatsimmédiatement obtenus. Donc, elle a fixé des objectifs quantitatifs, en a mis au courant les autoritéschargées de l'exécution, et a assuré des mécanismes de suivi et d'établissement de rapports.

En conclusion et grâce à leur continuité, les efforts de l'Egypte visant à combattre la corruption ont contribué à la mise en œuvre réussie de l'agenda du développement durable, ce qui lui a permis – selon le rapport des Nations Unies de 2023 relatif au suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 – d'avancer de 6 places parmi 166 Etats quant à la réalisation des ODD. Il est à noter qu'elle a enregistré une augmentation de 1.1 point vers la réalisation de ces objectifs et, en plus, son influence mondiale s'est accentuée pour atteindre 98.8.

Notons finalement qu'en dépit du progrès accusé, l'Egypte poursuit sérieusement sa marche vers la lutte contre la corruption,déterminée à l'extirper carrément à travers une action collective et une vision unifiée sous le patronage d'un commandement politique conscient qui adopte la culture des priorités.